

Avis d'Attribution Provisoire

De2 eme L'Avis D'Appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimal

N°01/2026

NIF : 001431019001850

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives au marché public et 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, Portant Réglementation des marchés publics, la Direction du Logement de la Wilaya d'Oran sis à 50 POS Hai El Yasmine, BirElDjir wilaya d'Oran, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre National ouvert avec Exigence de capacité minimal N°01/2026 relatif aux

PROJET : Travaux De Réhabilitation De La Cite Monte Carlo Et N° 50 Boulevard Colonel Ahmed Abrezzak repartis en lot séparés :

- Lot n°03 : Travaux de réhabilitation Cite Monte Carlo Bloc (C)
- Lot n°04 : Travaux de réhabilitation Cite Monte Carlo Bloc (D)
- Lot n°05 : Travaux de réhabilitation Cite Monte Carlo Bloc (E)

Projet lots	Attributaire Provisoire	La Note/ 100	Montant de Soumission (D.A/T.T.C)	Montant de soumission après correction	Délai	Observation	NIF
LOT 03 : Travaux de réhabilitation cite monte carlo(C)	EURL DRIEF PROM	60	25 132 130.00	24 587 130.00	05 MOIS	Pré qualifier et moins disant	002331011 943547
LOT 04: Travaux de réhabilitation cite monte Carlo(D)	BAGHDAOUI LAHOUARI	54.16	25 609 223.00	/	12 MOIS	Pré qualifier et moins disant	16631010489 411013100
LOT 05 : Travaux de réhabilitation Cite Monte Carlo Bloc (E)	MEKDAD ABID	64.14	35 369 410.00	/	12 MOIS	Pré qualifier et moins disant	1741437002504 7501400

en application de l'article 56 de la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives au marché public et Conformément à l'article 82/3 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, tous soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la Commission des Marchés de la Wilaya d'Oran dans les 10 jours qui suivent l'affichage.

Conformément à l'article 82/4 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, les bureaux d'études sont invités au cours des trois jours suivant la parution du présent avis d'attribution à se rapprocher auprès de la Direction du Logement de la Wilaya d'ORAN tous les soumissionnaires désirant connaître le résultat de l'évaluation technique et financière.